

Agents autorisés
Membres du conseil d'administration de la FPPQ
Association des emballeurs de pommes du Québec
M^{me} Sophie Perreault, AQDFL.
M. Alfredo Cadario, coordonnateur Table filière pomme
Entrepôtsitaires

Représentants des chaînes
Loblaws, Provigo, Maxi et Maxi & Cie
Metro
Sobey's
M. Yvon Laurin, Ass. Prop. des fruiteries du Québec

7 novembre 2013

Ouverture des chambres à atmosphère contrôlée

Le 5 novembre 2013, les membres du comité de gestion de la convention ont décidé que la date de l'ouverture des chambres A.C. pour toutes les variétés de pommes sera le **2 décembre 2013**. Il est donc très important de s'assurer que les pommes réfrigérées destinées à la consommation à l'état frais **qui ont conservé leur fermeté** soient commercialisées.

Prix minimum de la pomme tardive destinée à la consommation à l'état frais – récolte 2013

Décision du comité de prix du **5 novembre 2013** des pommes destinées à la consommation à l'état frais, dont font partie des représentants de l'Association des emballeurs de pommes du Québec et de la Fédération des producteurs de pommes du Québec, est le statu quo sur les prix déjà fixés ainsi qu'à l'ouverture des chambres à atmosphère contrôlée.

Date	Sunrise Paulared Lobo et Ginger Gold	McIntosh Spartan Gala	Honeycrisp *	Empire Cortland Autres variétés tardives	Rouge délicieuse Jaune délicieuse
À compter du début de l'écoulement	S : 16,00 \$ C : 20,00 \$	S : 16,00 \$ C : 20,00 \$	S : 38,00 \$ C : 38,00 \$	S : 16,00 \$ C : 20,00 \$	S : 16,00 \$ C : 20,00 \$
À compter du 18 octobre 2013			S : 30,00 \$ C : 30,00 \$		
À compter de l'ouverture des chambres A.C.	S : 16,00 \$ C : 20,00 \$	S : 16,00 \$ C : 20,00 \$	S : 30,00 \$ C : 30,00 \$	S : 16,00 \$ C : 20,00 \$	S : 16,00 \$ C : 20,00 \$

*** Spécifications pour la Honeycrisp**

- Calibre minimal : 2 ¾ pouces (70mm) en cellule ou en sac
- Pédoncule ne doit pas dépasser la cuvette pédonculaire
- Coloration : rouge ou rouge rayé doit couvrir au moins 50 % de la superficie du fruit

Promotions ciblées et opportunités d'affaires

À compter du 25 octobre au 30 novembre 2013	Rabais de 2 \$ pour les pommes de variétés McIntosh et Cortland en sac ou en cellule annoncées en circulaire en page frontispice ou en dernière page (Front ou back page) d'une chaîne alimentaire ou par autre regroupement de fruiterie avec preuve de circulaire durant la période.
À compter du 1 ^{er} novembre jusqu'au 30 novembre 2013	Rabais de 2 \$ pour la pomme de variété McIntosh du Québec emballée en sac ou en cellule destinée au commerce interprovincial Les agents autorisés devront conserver les factures de vente s'y rattachant pour validation par l'inspecteur-vérificateur des conventions de mise en marché

S: Sac

C: cellule

Suite à la décision du comité de prix, le prix des pommes destinées en cellule s'appliquera pour toutes les pommes de calibre 2 ¾ po et plus vendues en vrac dans des contenants de 35 lb et plus.

**Pompouce* : destinée exclusivement aux Centres de la petite enfance et garderies
Seulement pour les variétés Paulared, McIntosh, Spartan, Gala Empire et Cortland**

	Paulared	Cortland	Gala	McIntosh Spartan	Empire
À compter du début de l'écoulement	11,20 \$	11,20 \$	11,20 \$	11,20 \$	11,20 \$
* Précisions sur Pompouce : Pour les pommes ayant un calibre de 2 ¼ à 2 1/2 po le prix est de 30 % de moins que les pommes en sac.					

APPLICATION DE L'ANNEXE H - promotions ciblées - McIntosh, Cortland

Les promotions ciblées s'appliqueront de la façon suivante : à compter du **25 octobre jusqu'au 30 novembre 2013 inclusivement**, un rabais de 2 \$ sera alloué pour les **variétés McIntosh et Cortland vendues en sac ou en cellule en promotion ciblée annoncées en circulaire**. Le calcul du prix moyen devra s'effectuer sur une base mensuelle pour les variétés McIntosh et Cortland sur des annexes H distinctes pour l'établissement du prix moyen en sac et cellule et par variété ciblée pour les mois d'octobre et novembre 2013. Pour la parution dans les circulaires des chaînes régionales, les emballateurs devront conserver la **preuve en ayant en leur possession la circulaire originale** pour pouvoir la présenter à l'inspecteur lors de la vérification des annexes H.

Opportunité d'affaires- McIntosh Commerce Interprovincial

L'opportunité d'affaires s'appliquera de la façon suivante : à compter du **1^{er} novembre jusqu'au 30 novembre 2013 inclusivement**, un rabais de 2 \$ sera alloué pour la **variété McIntosh emballée vendue en sac ou en cellule destinée au commerce interprovincial**. Le calcul du prix moyen devra s'effectuer sur une base mensuelle pour la variété McIntosh sur des annexes H distinctes pour l'établissement du prix moyen en sac et cellule. Les quantités devront être comptabilisées avec les mêmes annexe H de cette variété pour les promotions ciblées pour le mois de novembre 2013. Les agents autorisés devront conserver les factures de vente s'y rattachant pour validation par l'inspecteur-vérificateur des conventions de mise en marché.

MÉTHODE POUR COMPLÉTER L'ANNEXE H

Chaque agent autorisé devra soumettre à la Fédération, avec son rapport mensuel relatif à la vente des pommes (Annexe B), un formulaire intitulé « Annexe H » pour le paiement du prix moyen pour chacune des variétés **McIntosh et Cortland en sac et en cellule**. Évidemment, les prix fixés pour ces variétés devront être respectés pendant la période du rabais. Un agent autorisé devra donc payer un prix moyen aux producteurs en tenant compte de la proportion de pommes de variétés McIntosh et Cortland vendues à prix régulier, en promotion ciblée selon leur destination. Les agents autorisés devront **conserver les factures correspondant aux ventes réalisées lors** de la promotion ciblée **sur une base mensuelle**. Des vérifications seront effectuées pour s'assurer du respect des conditions de la promotion ciblée avec possibilité d'inspection.

PROCHAIN COMITÉ DE FIXATION DES PRIX DES POMMES DESTINÉES À LA CONSOMMATION À L'ÉTAT FRAIS

Le prochain comité de fixation des prix des pommes destinées à la consommation à l'état frais (téléphonique) se tiendra **le lundi 18 novembre 2013 à 11 h 30** pour discuter des inventaires d'Info-Hort.

Prix minimum de la pomme destinée à la transformation – récolte 2013

Décision du 18 septembre 2013 du comité de prix de la pomme destinée à la transformation.

Date	Pommes à jus standard	Pommes à sauce	Pommes à jus opalescent
À compter du début de la récolte	Hâtives 0,06 \$ la livre ou 2,52 \$ le minot de 42 livres	Hâtives 0,08 \$ la livre ou 3,36 \$ le minot de 42 livres	Hâtives 0,08 \$ la livre ou 3,36 \$ le minot de 42 livres
À compter du début de la récolte		Tardives 0,10 \$ la livre ou 4,20 \$ le minot de 42 livres (pour entreposage) 0,08 \$ la livre ou 3,36 \$ le minot de 42 livres (transformation immédiate)	Tardives 0,10 \$ la livre ou 4,20 \$ le minot de 42 livres (pour entreposage) 0,08 \$ la livre ou 3,36 \$ le minot de 42 livres (transformation immédiate)

À compter du 10 septembre 2013		Tardives 0,07 \$ la livre ou 2,94 \$ le minot de 42 livres (transformation immédiate)	Tardives 0,07 \$ la livre ou 2,94 \$ le minot de 42 livres (transformation immédiate)
À compter du début de la récolte	Tardives 0,055 \$ la livre et ou 2,31 \$ le minot de 42 livres + bonification de 0,005 \$ la livre selon une péréquation tel que décrite ci-bas		

- De plus, une bonification de 0.005 \$ / lb est offerte pour couvrir les besoins de A. Lassonde en pommes du Québec pour ses produits commercialisés dans la province et ce, sur un volume maximum de 20 millions de livres.
- Tous les volumes de pommes du Québec seront payés avec la même diligence au prix initial de 0.055 \$ / lb. Une fois la saison terminée (saison des pommes à terre), A. Lassonde établira la proportion de pommes sur laquelle les producteurs méritent la bonification de 0.005 \$ / lb. La bonification sera offerte sur la pomme en provenance du Québec seulement.
- Tous les producteurs seront traités avec équité indépendamment de la date de réception de leurs pommes.
- Toutes les pommes du Québec commercialisées via les transporteurs de pommes à jus ou le poste de transformation accrédité par A. Lassonde seront visées par la bonification.

Exemple :

- Supposons que les entreprises A. Lassonde Inc. reçoivent 40 millions de livres du Québec
- 20 millions de livres seront bonifiées de 0,005 \$ / lb et l'autre 20 millions demeurera à 0,055 \$ / lb soit un ratio de **50 %** (20 millions / 40 millions)
- Si un producteur livre 50 000 livres de pommes tardives à terre, il recevra la bonification de 0,005 \$ / lb sur 25 000 livres (50 %) soit un ajustement de 125.00 \$

Prochain comité de fixation des prix des pommes destinées à la transformation

Les membres du comité ont décidé que le prochain comité de fixation des prix des pommes destinées à la transformation se tiendra à **la demande des parties** pour discuter des prix des pommes tardives.

Nouvelle liste d'agents autorisés – récolte 2013

Nous vous transmettons une liste d'agents autorisés en date du 7 novembre 2013.

Inventaire des pommes en entrepôts du 15 au 22 octobre 2013

Variétés			Québec	Missisquoi-Estrie	Sud-ouest de Montréal	Vallée Montérégienne	Laurentides	TOTAL
McIntosh	Frais	Réfr.	2 344	27 658	18 942	58 748	77 404	185 096
		AC	0	117 506	134 068	389 720	322 969	964 263
	Transf.	Réfr.	1 080	4 646	52 641	88 337	22 778	169 482
		AC	0	3 469	141 132	168 013	54 000	366 614
Cortland	Frais	Réfr.	1 168	19 159	14 284	37 674	38 666	110 951
		AC	0	41 853	32 277	166 510	81 076	321 716
	Transf.	Réfr.	180	9 513	23 575	7 538	20 102	60 908
		AC	0	12 472	5 865	9 846	1 800	29 983
Lobo	Frais	Réfr.	176	0	2 650	2 052	3 858	8 736
		AC	0	0	0	486	396	882
	Transf.	Réfr.	0	0	0	630	0	630
		AC	0	0	0	0	0	0
Empire	Frais	Réfr.	403	392	6 584	20 284	14 984	42 647
		AC	0	21 300	20 284	67 682	46 106	155 372
	Transf.	Réfr.	0	4 482	2 965	3 660	1 658	12 765
		AC	0	0	2 392	1 764	7 200	11 356
Spartan	Frais	Réfr.	585	7 361	4 573	23 713	10 882	47 114
		AC	0	52 237	26 725	130 034	99 280	308 276
	Transf.	Réfr.	0	3 398	8 258	5 868	5 644	23 168
		AC	0	0	6 370	3 276	9 000	18 646
Autres	Frais	Réfr.	155	13 633	13 827	20 041	6 428	54 084
		AC	0	6 929	4 028	4 348	2 088	17 393
	Transf.	Réfr.	0	1 922	137 602	4 122	1 855	145 501
		AC	0	0	227 353	936		228 289
Total	Frais	Réfr.	4 831	68 203	60 860	162 512	152 222	448 628
		AC	0	239 825	217 382	758 780	551 915	1 767 902
	Transf.	Réfr.	1 260	23 961	225 041	110 155	52 037	412 454
		AC	0	15 941	383 112	183 835	72 000	654 888

Source: Fédération des producteurs de pommes du Québec

Codaphone; 450 679-0530 poste 8671 ou 450 679-4265

Daniel Ruel
Fédération des producteurs de pommes du Québec

G:\Générale 3\Général\communiqués\2013-2014\com07-11-13.doc

Année de commercialisation 2013-2014

Agents autorisés (Producteur – Emballeur)

9050-3665 Québec inc. (Guertin & Alix) 431, rang de la Montagne Rougemont Qc J0L 1M0 450 464-5092	Ferme Denis et Frères SENC 10524, rang de la Fresnière Mirabel Qc J7N 2R9 450 258-4324	La Fruiteraie inc. 501, rue Principale Rougemont, Qc J0L 1M0 450 469-3842	Fruits et Légumes RG inc. 29, Lamartine Est St-Eugène Qc G0R 1X0 418 247-5478	Maison de la pomme de Frelighsburg inc. 32, route 237 Frelighsburg Qc J0J 1C0 450 298-5275	Pomi inc. 825, Rang Welsh Franklin Centre Qc J0S 1E0 450 827-2267
Pommes Enderle inc. 514, chemin James Fisher Hemmingford, Qc J0L 1H0 450 247-2463	Roy de la pomme enr. 1020, Avenue St-Jean-de-la-lande Qc St-Georges de Beauce G5Z 0M2 418 227-3633	Vergers des Bois-Francis inc. 304, route 116 est Princeville Qc G6L 4K6 819 364-5783	Vergers des Horizons inc. 67, St-Louis Warwick Qc J0A 1M0 819 358-2790	Vergers Maia inc. 2530, rue Principale St-Joseph du Lac Qc J0N 1M0 450 623-0927	Vergers Nicolet inc. 5760, rue Principale Grand-St-Esprit, Qc J0G 1B0 819 289-2101
Vergers Roger Côté inc. 785, rue Principale Rougemont Qc J0L 1M0 450 469-2997	Vergers Rouge Pomme inc. 1299, rang Double Rougemont Qc J0L 1M0 450 469-2029	Vergers Archambault SENC 1140, rang Papineau St-Paul d'Abbotsford Qc J0E 1A0 450 379-5838	Vergers Cataphard & Fils inc. 1802, rue Principale St-Joseph du Lac Qc J0N 1M0 450 623-6783	Les Vergers Daniel Paquin inc 1619, Principale St-Joseph-du-Lac Qc J0N 1M0 450 623-0929	Vergers Lamarche inc 175, Montée du Village St-Joseph du Lac Qc J0N 1M0 450 623-0695
Vergers Guindon & Fils inc. 2454, rue Principale St-Joseph-du-Lac Qc J0N 1M0 514 894-0637	Vergers Rémillard inc. (Les) 3185, chemin Lemieux Franklin-Centre Qc J0S 1E0 450 826-3751	Vergers St-Denis et fils SENC 926, montée du village St-Joseph du lac Qc J0N 1M0 450 623-0619			

Agents autorisés (Emballeur)

Jean-Yves Boileau & Fils (2006) inc. 355, route 202 Havelock Qc J0S 2C0 450 826-4222	Naturpac inc. 105, de la Pommeraie St-Joseph du Lac Qc J0N 1M0 450 473-3750	Vergers Hamel Distribution inc. 2050, rang Papineau St-Paul D'Abbotsford, Qc J0E 1A0 450 379-5287	Vergers Paul Jodoin inc. 3333, rang du Cordon St-Jean Baptiste Qc J0L 2B0 450 467-4744	Vergers St-Paul inc. 195, rue Principale St-Paul d'Abbotsford Qc J0E 1A0 450 379-9769
---	--	---	---	--

Agents autorisés (Producteur qui emballe seulement sa production)

9094-0875 Québec inc. (Adnan Saab) 2650, boul Gouin O. Montréal Qc H3M 1B4 514 322-5755	9272-2453 Québec inc. (Jackie Valliear) 535, rang de la Montagne Mont-St-Grégoire Qc J0J 1K0 450 347-1449	Ferme Roka (Christian Cochisa) 405, rue Gohier Ville-St-Laurent Qc H4L 3H6 514 207-7835	Fermes Pommix SENC (Les) 1288, rue Principale St-Joseph-du-Lac Qc J0N 1M0 450 623-0861	J.+L. Faille SENC 2635, route 202 Franklin-Centre Qc J0S 1E0 450 827-2456	Polyculture Plante (1987) Inc. 20, chemin du Bout de l'Île Ste-Pétronille Qc G0A 4C0 418 828-9603
Vergers Bleuetière 235 (Karl Roy) 5, route 235 Ange-Gardien Qc J0E 1E0 450 293-6115	Vergers et Jardins Caouette 36, chemin Lamartine Est St-Eugène de l'Islet Qc G0R 1X0 418 247-7973	Vergers Gaudreau (Francis Gaudreau) 1304, Bellevue Ouest Cap-St-Ignace Qc G0R 1H0 418 246-5607	Vergers André Ménard inc. 1187, Principale Est St-Paul d'Abbotsford Qc J0E 1A0 450 379-9864		

Année de commercialisation 2013-2014

Agents autorisés (Acheteur)

9054-2291 Québec inc. (Francis Lavoie) 120, rang de la Montagne Rougemont Qc J0L 1M0 450 469-3894	Abbaye de St-Benoit du Lac 1, rue Principale St-Benoit du Lac Qc J0B 2M0 819 843-4080	A. Lassonde inc. 170, 5 ^e avenue Rougemont Qc J0L 1M0 450 469-4926	Cidrerie La pomme du St-Laurent inc. 503, chemin Bellevue ouest Cap St-Ignace, Qc G0R 1H0 418 246-5957	Christopher Hatch 2835, Tomofobia road Ogden, Qc J0B 3E3 819 876-2198	Cidrerie Michel Jodoin Inc. 1130, Petite Caroline Rougemont Qc J0L 1M0 450 469-2676
Clos St-Denis 1150, chemin des Patriotes St-Denis-sur- Richelieu Qc J0H 1K0 450 787-2137	Courtage Blair Itée. 1500, route 202 Franklin Centre Qc J0S 1E0 450 827-2512	Distributions Richard Boutin inc. 15, rue Industrielle Ste-Claire, Qc G0R 2V0 418 883-4258	Domaine Pinnacle inc. 291, rue Minier Cowansville, Qc J2K 3Y6 450 263-5835	Entreprises Ser-Ber enr. 6707, rang 5 Beaulac-Garthby Qc G0Y 1B0 418 449-1558	Ferme C.M.J.I. Robert inc. 1105, Petite Caroline Rougemont Qc J0L 1M0 450 469-3090
Gestion Ronald Lavallée inc. 312, rue Principale St-Joseph du Lac Qc J0N 1M0 450 473-4144	Jacques Brisebois 8856, rang de la Fresnière Mirabel Qc J7N 2R9 450 258-2579	Nutriart inc. 550, Avenue Godin Québec Qc G1M 2K2 418 687-5320	Pierre Dagenais et Fils inc. 463, rue Notre- Dame, C.P. 547 St-Chrysostome Qc J0S1R0 514-387-4323	Pomico inc. 348, rue Principale Ste-Cécile de Miton Qc J0E 2C0 450 378-3484	Pommes MA-GIC inc. 293, rang de la Montagne Rougemont Qc J0L 1M0 450 469-2604
Pommes Philip Cassidy inc. 4205, Roy St-Antoine Abbé Qc J0S 1N0 450 947-1162	Serge et Diane Trottier SENC 640, L'Annonciation Oka, Qc J0N 1E0 450 479-6478	Verger D & C Choquette inc. 507, rue Principale Ange-Gardien, Qc J0E 1E0 450 531-4222	Verger du Minot inc. 376, chemin Covey Hill Hemmingford Qc J0L 1H0 450 247-3111	Verger Petit et fils 120, chemin de la Montagne Mont St-Hilaire Qc J3G 4S6 450 467-9926	Vergers du Monastère inc. 1105, Petite Caroline Rougemont Qc J0L 1M0 450 469-3153
Vergers Lafrance inc. 1473, chemin Principal St-Joseph-du-Lac Qc J0N 1M0 450 491-7859	Vergers Leahy inc. (Les) 1772, route 209 Franklin Centre Qc J0S 1E0 450 827-2544	Vergers Richard HuserEAU inc. (Les) 215, rang Ste- Sophie Oka Qc J0N 1E0 450 479-6609	Vergers Thomson inc. 460, de la Montagne St-Paul d'Abbotsford, Qc J0E 1A0 450 379-2020		

Regroupements régionaux

Maison de la pomme de Frelighsburg inc. 32, route 237 Frelighsburg Qc J0E 2C0 450 298-5275	Pomico inc. 348, rue Principale Ste-Cécile de Milton Qc J0E 2C0 450 378-3484
---	---

En date du 7 novembre 2013